SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS
BOUZINAC CINTRAGE à ARGENTEUIL

Description de l'établissement

Nom :	BOUZINAC CINTRAGE
Adresse :	Non renseignée
Commune(s) :	ARGENTEUIL (95018)
Activités :	J53 - Travail des métaux, chaudronnerie, poudres
Description :	La société Bouzinac Cintrage (anciennement Roues Bouzinac) déclarée en 1972 procédait à de la chaudronnerie, à de la tonnellerie et disposait d'un stockage d'hydrocarbures. Les vestiges sur le site montrent que les ateliers procédaient au travail mécanique des métaux au moyen de machines-outil posées sur fosses et probablement à des traitements thermiques spécifiques. Le site comportait 2 cuves enterrées. Le nouveau propriétaire s'est porté acquéreur du site afin de construire des logements. Il y a eu adjudication de l'entreprise en 2010-2012. Le site a fait l'objet de 3 campagnes d'investigation en février 2012, en août 2014 et septembre 2014. Il résulte de ces investigations la découverte de spots notables en ETM (élément-trace métallique), HCT (Hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et COT (Carbone Organique Total) et d'un spot en COHV (Composés Organo Halogénés Volatils). On voit aussi une abondance de gypse résultant en une agressivité des sols vis-à-vis du béton étant au minimum de type XA3. Le plan de gestion préconisé et le projet d'excavation des terres aboutiront à restituer un site totalement dépollué et donc compatible avec l'usage futur. Observations: L'agressivité des sols vis-à-vis du béton devra être prise en compte lors de la construction. Aucune information si le plan de gestion et le projet d'excavation a été mis à exécution.

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 20/06/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant :	SSP00071720101
Ancien identifiant SIS :	95SIS11830
Description[1] :	Le site a été occupé, de 1972 jusqu'en 2002, par la société ROUES BOUZINAC procédant à des activités de chaudronnerie et tonnellerie avec un stockage d'hydrocarbures. Le site a ensuite fonctionné sous la dénomination commerciale BOUZINAC CINTRAGE, jusqu'en 2010, ou une activité de cintrage de profilés a été exercée. L'usine aurait par la suite fait un dépôt de bilan. Aucun dossier de cessation d'activités n'a été déposé à la DRIEAT (anciennement DRIEE). Le site a ensuite été laissé en

friche. KAUFMAN & BROAD HOMES s'est porté acquéreur du site, il a pour projet de le réhabiliter afin d'y construire un ensemble immobilier à usage d'habitation sur deux niveaux de sous-sol.

Les vestiges présents sur site montrent que les ateliers procédaient à du travail mécanique des métaux et probablement à des traitements thermiques spécifiques. Le site comporte 2 cuves de 30m3 enterrés.

Le site a fait l'objet de 3 campagnes d'investigation en février 2012, en août 2014 et septembre 2014.
Il résulte de ces investigations la découverte de spots notables en ETM (élément-trace métallique), HCT (Hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et COT (Carbone Organique Total) et d'un spot en COHV (Composés Organo Halogénés Volatils). On voit aussi une abondance de gypse résultant en une agressivité des sols vis-à-vis du béton étant au minimum de type XA3.

KAUFMAN & BROAD HOMES a prévu, lors de la démolition du bâtiment, d'effectuer :
- l'élimination de déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD)
- vidange et nettoyage des fosses renfermant des résidus
- nettoyage, dégazage puis extraction et ferraillage des cuves enterrées
- vidange, dégazage et enlèvement des cuves aériennes.

Le plan de gestion préconisé et le projet d'excavation des terres aboutiront à restituer un site totalement dépollué et donc compatible avec l'usage futur.

Observations : l'agressivité des sols vis-à-vis du béton devra être prise en compte lors de la construction.
Aucune information n'a été envoyée à la DRIEAT concernant la mise en exécution du plan de gestion et le projet d'excavation.

Compte-tenu de la pollution présente sur la parcelle, le terrain est classé en secteur d'information des sols afin de garantir la préservation de la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement, en application de l'article L. 125-6 du code de l'environnement. Cela permet que ce terrain soit soumis à l'article L. 125-7 du code de l'environnement qui impose d'informer par écrit l'acquéreur ou le locataire en cas de vente ou de location. Ainsi, tout projet de construction ou de lotissement prévu sur ce terrain soit soumis à l'article L. 556-2 du code de l'environnement qui impose la réalisation d'une étude de sols afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Une attestation de compatibilité au nouvel usage devra être jointe au permis de construire ou de lotir (dite ATTES-ALUR). Il appartient au porteur de projet de s'assurer de la compatibilité de l'état des milieux (sols) avec l'usage envisagé.

Documents associés[2] : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 28/11/2022

Enjeux et environnement : La société Bouzinac Cintrage (anciennement Roues Bouzinac) déclarée en 1972 procédait à de la chaudronnerie, à de la tonnellerie. Elle disposait d'un stockage d'hydrocarbures. Les vestiges sur le site montrent que les ateliers procédaient au travail mécanique des métaux au moyen de machines-outil posées sur fosses et probablement à des traitements thermiques spécifiques.

Le site comportaient 2 cuves enterrées.
Le nouveau propriétaire s'est porté acquéreur du site afin de construire des logements.
Il y a eu adjudication de l'entreprise en 2010-2012.

Le site a fait l'objet de 3 campagnes d'investigation en février 2012, en août 2014 et septembre 2014.
Il résulte de ces investigations la découverte de spots notables en ETM (élément-trace métallique), HCT (Hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et COT (Carbone Organique Total) et d'un spot en COHV (Composés Organo Halogénés Volatils). On voit aussi une abondance de gypse résultant en une agressivité des sols vis-à-vis du béton étant au minimum de type XA3.
Le plan de gestion préconisé et le projet d'excavation des terres aboutiront à restituer un site totalement dépollué et donc compatible avec l'usage futur.
Observations: L'agressivité des sols vis-à-vis du béton devra être prise en compte lors de la construction.
Aucune information si le plan de gestion et le projet d'excavation a été mis à exécution.

Description[3] :

La société Bouzinac Cintrage (anciennement Roues Bouzinac) déclarée en 1972 procédait à de la chaudronnerie, à de la tonnellerie. Elle disposait d'un stockage d'hydrocarbures. Les vestiges sur le site montrent que les ateliers procédaient au travail mécanique des métaux au moyen de machines-outil posées sur fosses et probablement à des traitements thermiques spécifiques.

Le site comportaient 2 cuves enterrées.
Le nouveau propriétaire s'est porté acquéreur du site afin de construire des logements.
Il y a eu adjudication de l'entreprise en 2010-2012.

Le site a fait l'objet de 3 campagnes d'investigation en février 2012, en août 2014 et septembre 2014.
Il résulte de ces investigations la découverte de spots notables en ETM (élément-trace métallique), HCT (Hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et COT (Carbone Organique Total) et d'un spot en COHV (Composés Organo Halogénés Volatils). On voit aussi une abondance de gypse résultant en une agressivité des sols vis-à-vis du béton étant au minimum de type XA3.
Le plan de gestion préconisé et le projet d'excavation des terres aboutiront à restituer un site totalement dépollué et donc compatible avec l'usage futur.
Observations: L'agressivité des sols vis-à-vis du béton devra être prise en compte lors de la construction.
Aucune information si le plan de gestion et le projet d'excavation a été mis à exécution.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) :

Non renseigné

Documents associés :

Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Argenteuil	1	BC	0260	95
Argenteuil	1	BC	0359	95
Argenteuil	1	BC	0361	95

Plans cartographiques :

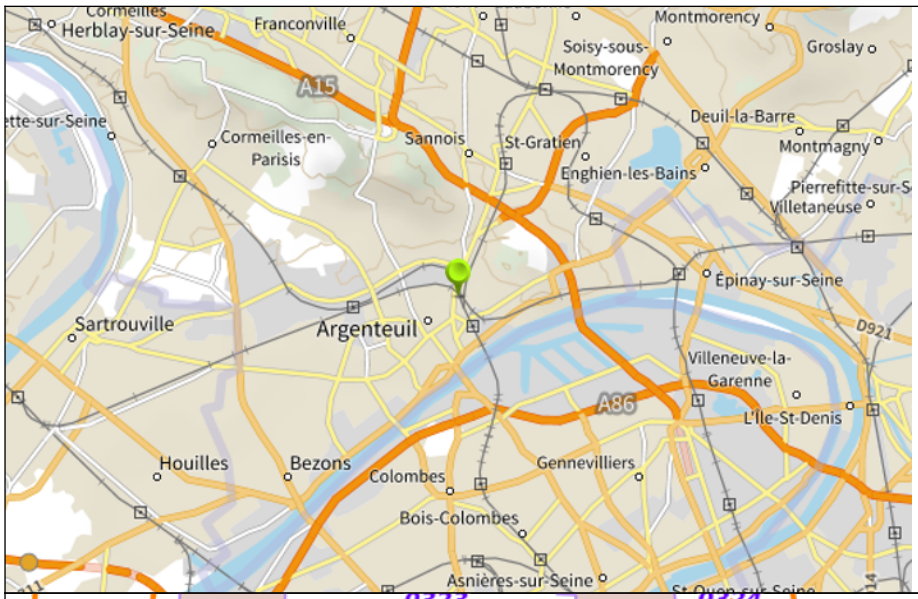

Emplacement classification

Fond de carte SCAN IGN®

Classification : SSP00071720101

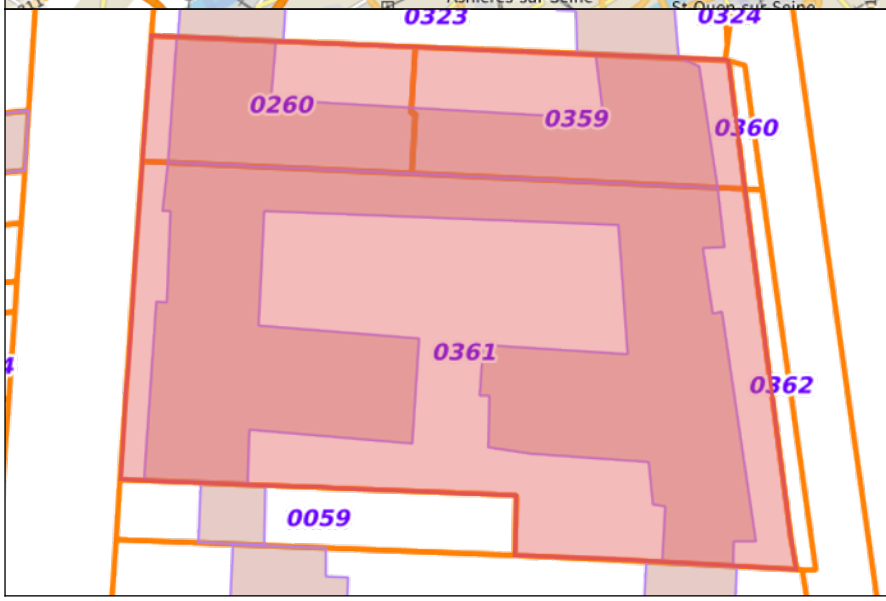

Emprise classification

Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN®

Classification : SSP00071720101

Coordonnées du centroïde RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154) : Long. : 645378.9323278675, Lat. : 6872571.5322990995

Superficie estimée : 4192 m²

1 - Pour les etablissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les etablissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.